



Section de Conflans Ste Honorine.



Parti Socialiste 98 av Carnot 78700 Conflans Sainte Honorine
Boîte vocale 09 67 02 24 77

La lettre n°9 du 26 novembre 2016

- [Conseil Municipal](#)
- [Situation des sans-abri](#)
- [Soirée Michel Rocard](#)
- [Les Rencontres "L'industrie"](#)

Conseil Municipal



Janine Vinouze et Sylvie Magnoux, membres de la section et du bureau du parti socialiste de Conflans, viennent de créer un groupe d'opposition au Conseil Municipal, dénommé "**Des socialistes pour Conflans**", et ainsi sortir du groupe Conflans au Naturel (CAN). Cette décision se justifie par le fait que les deux élues "ne retrouvent plus leur engagement au Parti socialiste dans le fonctionnement du groupe CAN".

[RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2016.](#)

- Le Maire refuse de faire un effort démocratique pour l'expression des groupes d'opposition. Pour la énième fois, un conseiller municipal d'opposition, liste Conflans Énergie Populaire, fait remarquer en séance que les échanges entre le Maire et des élus d'opposition, lors de la précédente séance du Conseil, n'apparaissent pas dans le procès-verbal soumis au vote. Le Maire, à qui l'on ne peut reprocher d'être légaliste, rappelle que les questions orales relèvent d'une procédure cadrée par la loi et strictement organisée dans le règlement intérieur du Conseil, et qu'à ce titre, seul le texte de la question dite orale mais formulée par écrit dans des délais réglementaires, et la réponse du Maire, doivent apparaître dans le P-V. À la demande des élus de l'opposition de voir intégrer tout de même, et pour davantage de clarté, les échanges faisant suite à ces questions et auxquels le Maire participe, l'édile se permet de répondre que, dorénavant, il formulera la réponse à la question posée, et s'en tiendra là; ainsi dit-il en séance, "on sera tranquilles". Quelle étroitesse dans sa conception de la démocratie...

- Pour la deuxième année, l'équipe municipale confirme sa décision de facturer leur repas au personnel de service des écoles et aux animateurs déjeunant le midi avec les enfants dans le cadre de leur mission. S'il s'agit bien de se conformer à la législation en vigueur en la matière, rappelons toutefois que, sous les mandats précédents, les maires de gauche qui se sont succédés n'ont jamais appliqué cette règle, préférant assumer directement le coût financier de ces repas, pour ces personnels au statut souvent précaire, percevant des salaires de base, déjeunant dans des conditions difficiles puisqu'assistant les enfants en même temps. Le coût de ces repas pour l'année représente pour ces personnels une perte de revenus de 300 euros environ que, malgré la suggestion de deux groupes d'opposition, le Maire a refusé de compenser même partiellement par l'attribution d'une prime exceptionnelle. Souvenons nous que ces personnels sont déjà lourdement touchés par la suppression de plusieurs postes, rendant encore plus difficile leur travail sur le terrain.

- L'équipe municipale a choisi le bâtiment qui portera le nom de Michel Rocard. Il s'agit du Château des Terrasses, qui désormais se nommera "Espace Michel Rocard", en mémoire de celui qui a voulu le développement de l'aide aux jeunes et à la culture à Conflans, et choisi d'installer l'association dirigeante dans ce noble bâtiment où elle se trouve toujours aujourd'hui. Nous nous félicitons de ce choix mais nous resterons plus que jamais attentifs à ce que l'équipe municipale ne s'apaise pas un peu plus les actions culturelles et en direction des jeunes si importantes pour la Ville.

- En fin de séance, Sylvie Magnoux a, pour le groupe 'Des Socialistes pour Conflans', formulé une question orale relative à la rentrée de septembre. Le Maire a précisé avoir renforcé les équipes et le matériel destiné à l'entretien de la Ville, à la suite de plusieurs plaintes; restons vigilants sur le résultat ... Par ailleurs, à la remarque de Mme Magnoux selon laquelle pour la deuxième année consécutive, l'association pour le Droit de Mourir dans la Dignité n'avait pas reçu l'autorisation d'accéder au Forum des Associations comme précédemment, alors que la présence étonnante de nouvelles associations à caractère culturel avait été relevée, le Maire a répondu que ce refus s'appuyait sur le fait que l'objet de l'association était clivant...Réponse à méditer !!

[Textes complets des interventions](#)

Situation des sans-abri

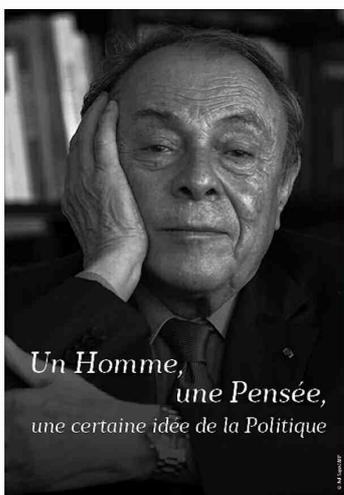


A Conflans, de nombreux réfugiés sont hébergés par des familles bénévoles ou sur le Bateau "Je Sers". Depuis quelques semaines déjà, une partie des 300 réfugiés Tibétains de la Confluence est hébergée dans le bâtiment VNF du Pointil. Cet immeuble sur pilotis est dû à un élève de Le Corbusier mais son état de délabrement ne donne pas envie d'y séjourner, pas de chauffage car la chaudière est HS et aucune isolation. Très peu de sanitaires et quelques douches insuffisantes. Une partie des locaux a été réhabilitée par un chantier d'insertion de l'association ACR auquel ont participé plusieurs Tibétains mais seulement une soixantaine de personnes y est hébergée.

Sous les pilotis du bâtiment, dans la terre battue, une centaine de personnes sans-abris vivent tant bien que mal, abrités du vent par quelques bâches. Cette situation est inhumaine et ne peut durer, Les réfugiés sans abri sont nombreux à Conflans où on rencontre aussi des travailleurs pauvres qui vivent dans leurs voitures. Le collectif de soutien aux réfugiés et sans-abri de la Confluence réclame au Préfet des actions d'urgence et un traitement pérenne à ce problème humanitaire.

Quant à notre édile municipal, qui affirme tout faire pour aider les réfugiés et n'hésite pas à dire qu'il a permis leur hébergement au Pointil, il faut rappeler que ce bâtiment appartient à VNF qui le prête pour deux ans à la demande de la Préfecture, que les Bains-douches ont été fermés en septembre par décision autoritaire et que la salle Eugène Lecorre a été démolie dès que possible au printemps dernier pour ne pas servir d'hébergement cet hiver.

Soirée Michel Rocard

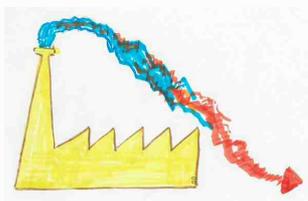


Le 17 novembre, la salle des fêtes de Conflans a réuni près de 300 personnes pour évoquer la mémoire de Michel Rocard. Trois tables rondes (« La pensée socialiste de Michel Rocard », « Bâtir Conflans » et « Gouverner »), animées par Pierre-Emmanuel Guigo (militant PS conflanais et enseignant) se sont succédées autour de proches de l'ancien Maire de Conflans comme Alain Bergounioux (ancien Inspecteur général de l'Education nationale et historien), Jean-Paul Huchon (ancien Président de la Région Île-de-France et Maire de Conflans) et Catherine Tasca (Ministre de la Communication dans le gouvernement Rocard de 1988 à 1991, puis Ministre de la Francophonie de 1991 à 1993 et enfin Ministre de la Culture

entre 2000 et 2002), et de militants conflanais ayant côtoyé l'ancien Premier ministre (Roselyne Plas, ancienne adjointe au maire et Jean Delaunay, conseiller municipal durant les mandats de Michel Rocard comme maire de Conflans). Les organisateurs ont aussi voulu que la jeunesse

Conflanaise soit représentée avec les prises de parole d'Alexandre Garcia (diplômé de Sciences Po et adjoint de direction à la Banque de France) et de Pierre Mialinko (urbaniste et militant Conflanais). La soirée a été marquée par le vif souvenir que Michel Rocard laisse aux Conflanais et les rappels multiples de son action pour une ville qu'il a largement construite avec ses différentes équipes. Plusieurs prises de parole de la salle sont également venues rappeler l'attachement des Conflanais à la personne de l'ancien Premier ministre et la mémoire souvent nostalgique de son œuvre, en particulier face à la politique actuelle de la majorité municipale.

Les rencontres du samedi



Samedi 26 novembre de 10h30 à 12h30

98 avenue Carnot Conflans Ste H.

CONFERENCE / DEBAT

L'INDUSTRIE en FRANCE

[Lire la suite...](#)

